

## PARCE QUE LA COMPÉTITION N'EST PAS UN JEU...

Ronan David et Nicolas Oblin

**Champ social** | *Le sociographe*

2012/2 - n° 38  
pages 10 à 21

ISSN 1297-6628

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2012-2-page-10.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
David Ronan et Oblin Nicolas, « Parce que la compétition n'est pas un jeu... »,  
*Le sociographe*, 2012/2 n° 38, p. 10-21. DOI : 10.3917/graph.038.0010  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Champ social.

© Champ social. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# SPORT A TOUT PRIX ?

1/ Penser le sport ?



Ronan **David** et Nicolas **Oblin**

---

# Parce que la compétition n'est pas un jeu...

---

Au sein des sociétés capitalistes contemporaines, le phénomène sportif est omniprésent tant du point de vue médiatique que du point de vue symbolique en raison de sa supposée capacité à intégrer, former, éduquer les individus, à favoriser leur émancipation et leur réalisation personnelle.

Bien que des crises multiples affectent le monde sportif (dopage, violence, racisme, homophobie, etc.), le sport jouit encore d'un pouvoir symbolique

---

> R. David est docteur en sociologie (Université de Caen, 14). Mail : davidronan@free.fr  
N. Oblin est Professeur des écoles (44), docteur en sociologie (Université Montpellier III).  
Mail : oblin.nicolas@orange.fr

et institutionnel considérable et il est l'objet de fantasmes puissants chez les éducateurs, entraîneurs ou encore dans le monde politique. Au profit de dichotomisations soutenues par les discours scientifiques entre un sport pur et vertueux et un sport de haut niveau qui serait corrompu, le sport demeure une institution largement mystifiée. Il serait ainsi à la fois une pratique compétitive de haut niveau en même temps qu'une pratique ludique favorisant l'acceptation de la règle, le respect des autres, la connaissance de soi.

Nous entendons justement démontrer que le sport ne constitue pas un jeu et qu'il s'agit au contraire d'une pratique qui, par l'intermédiaire de la compétition, promeut violence et haine de l'autre. Cette logique nous semble peu compatible avec une quelconque perspective éducative au sein du travail social. Là où le jeu permet d'inventer, de créer, d'imaginer, le sport ne fait qu'entretenir la domination au travers de principes de rendement et de compétition qui favorisent l'exclusion par la mise au ban des perdants. L'institutionnalisation du sport au sein des structures du travail social ne peut de ce point de vue que favoriser le développement de l'emprise de la compétition à tous les individus y compris à ceux qui sont déjà exclus de la société en partie par ces mêmes principes, redoublant ainsi la domination et promouvant l'idée que la seule insertion possible réside dans la domination et l'exclusion des autres.

## Jeu et construction de l'identité

Au diapason du jeu libre, à savoir non orienté et défini par l'adulte, l'enfant engagera ce que Donald W. Winnicott avait appelé sa créativité, autrement dit, indépendamment des contraintes sociales, il découvre un espace propice à l'expression de ses qualités sensibles et au dévoilement de son identité. En jouant, l'enfant est non seulement en lien avec la réalité sociale mais il crée également un espace pour l'autre, pour le devenir, un espace qu'il lui convient d'investir et qui correspond au développement de sa créativité et par la-même à la création d'une identité, d'un soi original ou « exemplaire », au sens du développement d'un individu « unique ». Le jeu constitue ainsi une sorte d'objet frontière ou d'expérience frontière, « c'est une expérience : toujours une expérience créative, une expérience qui se situe dans le continuum espace-temps, une forme fondamentale de la vie. La précarité du jeu lui vient de ce qu'il se situe toujours sur une ligne théorique entre le subjectif et l'objectivement perçu » (Winnicott, 1975, p. 103). Au cours du jeu, l'enfant se saisit d'éléments de la réalité pour les transformer, les agencer, les manipuler de façon à leur donner un sens dans le cadre d'une expérience créative. Lorsqu'il joue, il n'est en effet pas totalement hors du monde, car le jeu de l'enfant se base sur des éléments de la réalité qu'il perçoit, mais il échappe au monde par la

mise en jeu singulière qu'il effectue. Ainsi, dans l'aire ludique, « sans halluciner, l'enfant extériorise un échantillon du rêve potentiel et il vit, avec cet échantillon, dans un assemblage de fragments empruntés à la réalité extérieure. En jouant, l'enfant manipule les phénomènes extérieurs, il les met au service du rêve et il investit les phénomènes extérieurs choisis en leur conférant la signification du rêve » (Winnicott, 1975, p. 105).

Ce positionnement du jeu, à la frontière du rêve et de la réalité, de l'imaginaire et du réel, est en résonance avec les processus de construction de l'identité des individus. La construction de l'identité, s'il s'agit bien d'identité et non d'un processus de conformation sociale, se trouve toujours être une expérience frontalière à la fois dans le rapport entre soi et l'autre, le rapport entre l'individu et le monde social, mais aussi entre les déterminations biologiques, physiques et les normes sociales admises. Elle est toujours ce processus dialectique d'interaction entre imaginaire et réalité que permet le jeu du fait de la mise en activité corporelle, cognitive et symbolique qu'il implique chez l'enfant. L'individu s'avère être individu lorsqu'il n'est pas réductible à l'un, lorsqu'il n'est pas « un » mais lorsqu'il demeure ouvert à l'autre, empreint d'une pluralité comme manifestations de l'imaginaire, du possible et du non encore advenu. Car « l'identité implique en effet renonciation à la multiplicité, et acceptation de la particularité, ce qui précisément définit l'éducation, principalement dans la démarche de la construction, grâce à l'adulte, de cette cohérence, sous la forme de ladite éducabilité cognitive, ce grand moteur de toutes les didactiques actuelles. Elle suppose la double fonction structurante et unifiante de l'éducation, ce qui permet de comprendre que la logique éducative déteste le jeu » (Boumard, Lapassade et Lobrot, 2006, p. 61).

Au travers du jeu symbolique notamment, les enfants pourront transformer la réalité, jouer avec celle-ci, la tordre pour la faire entrer dans leurs cadres et ce, en fonction de leurs besoins. Ils inventeront alors des histoires, des *scénarii* où le vrai se mêlera au faux, où le fantasmé se comblera avec des éléments de la réalité et pourront ainsi mettre à distance et se dégager de souffrances ou de contraintes trop pressantes. Comme le soulignait Sigmund Freud, « on voit les enfants reproduire dans leurs jeux tout ce qui les a impressionnés dans la vie, par une sorte d'ab-réaction contre l'intensité de l'impression dont ils cherchent pour ainsi dire à se rendre maîtres » (1963, p. 19). Dans le jeu symbolique, les enfants s'engagent dans un processus d'individuation qui passe par une forme d'imitation des comportements sociaux qu'ils ont observé mais aussi par une redéfinition, une appropriation personnelle de ceux-ci et de fait, par une forme de créativité. Loin de se limiter à la reproduction de ce qu'ils perçoivent de la réalité, loin de se cantonner à de la simple imitation, les jeux symboliques possèdent un côté « délirant » qui peut être une source d'angoisse pour les parents qui

observent ces jeux. Les *scénarii* peuvent être assez surréalistes ce qui explique en partie la volonté de maîtriser ceux-ci, d'intervenir dans le jeu pour le réorienter, le diriger vers des comportements que les adultes jugent acceptables. « Les histoires qui s'y font et défont ne respectent pas tout à fait notre logique et l'étrangeté domine dans les rôles que s'attribuent les joueurs : les garçons deviennent des mères de famille, les filles braquent la maîtresse, les infirmiers tiennent des seringues à l'envers, les poupons sont mis au micro-ondes... L'expérimentation est à son comble, la créativité incessante et échevelée. Le jeu est bien le lieu de "tous les possibles" » (Périno, 2007, p. 22). Le jeu met l'enfant en relation avec de l'incertitude, de l'inconnu. Par l'imprévisibilité du jeu, son caractère incertain, il y a mobilisation chez l'enfant d'une forme de recherche, de découverte, d'invention qui favorisera bientôt le développement d'une pensée non-conforme, ouverte aux désirs, à l'étrange et ne renonçant pas à explorer des voies inédites et à se détacher de la réalité ou de ce qui est perçu *a priori*.

Il se trouve que la société capitaliste détruit tous les espaces de jeux et de temps libre pour les transformer en espaces de loisirs où ce sont les mêmes contenus idéologiques qui sont diffusés par les jouets eux-mêmes et par l'obsession pseudo-éducative des multiples adultes placés en relation avec les enfants : « Dans la situation de proximité permanente, chaque moment d'activité se trouve sous l'influence des représentations des adultes. C'est ainsi qu'a pu être énoncé et validé l'étrange concept de ludo-pédagogie forgé dans l'ombre de la trilogie économique production-consommation-compétition. [...] Le ludo-pédagogique prive le jeu de l'un de ses fondements : autoriser l'inversion des rôles et faire l'expérience de la diversité des relations possibles et donc de l'adaptation nécessaire » (Périno, 2007, pp. 40-41).

L'adulte investi de sa mission d'éducateur ne peut consentir à être évincé du jeu symbolique alors même qu'il s'imagine être indispensable au bon développement de l'enfant. Dans la mesure où il souhaite éduquer, il propose des jeux éducatifs, des jeux qui développeront des capacités qu'il aura identifiées et programmées. L'espace-temps du jeu devient alors le lieu des projections, des fantasmes, des envies de l'adulte qui cherche de façon plus ou moins consciente à définir des comportements acceptables mais aussi à tenter de rendre l'enfant compétent en brisant toute autonomie intellectuelle.

## Pourquoi **privilégier le sport au jeu** ?

V o y o n s  
maintenant

pourquoi les institutions à vocation de socialisation, d'insertion, d'éducation favorisent, et de loin, les pratiques sportives aux pratiques de jeu libre. Les réponses ne manquent pas, même si la question est rarement posée de cette

manière du fait de l'assimilation, dans le discours le plus commun, du jeu au sport.

D'abord, les activités sportives impliquent et permettent *un contrôle de l'activité* et donc *une régulation* par l'adulte ou, plus globalement par l'instituant, éducateur, professeur, animateur que ne permet guère le jeu libre, dont le *développement discursif et narratif* échappe par définition totalement à l'encadrant. Ensuite, ce développement qui chemine dans *une temporalité non déterminée* car nécessairement *perpétuellement imaginée*, participe de l'élaboration d'un projet, dans le moment du jeu, qui échappe à l'instituant dans le sens ou celui-ci, s'il maîtrise toujours le temps du jeu, n'en possède plus le sens ni la temporalité. Au mieux devient-il co-auteur, à condition d'accepter de partager le pouvoir, d'une histoire qui ne s'écrit plus sous sa dictée. Enfin, là où le jeu libre invente un rapport à l'autre en créant des rôles, l'autre, dans la pratique sportive, est totalement surdéterminé par les catégories fondamentales qui servent à déterminer le sport : tous sont partenaires, adversaires, concurrents... On ne peut rêver plus simpliste que ces identifications primaires au partenaire et à l'adversaire, identifications de l'individu à la vie d'un groupe à l'existence totalement prédéterminée et surdéterminée.

### **Contrôler l'activité**

En quoi le sport permet-il un contrôle accru de l'activité ? Cela, pour l'essentiel, tient au fait qu'il s'agit d'une activité réglée, parfaitement normalisée et dont la norme a été préalablement acceptée par les compétiteurs. La règle n'est pas discutée car la finalité de l'activité sportive n'est pas de discuter la règle mais de produire des performances qui ne permettront la construction de l'échelle des performances qu'à la seule condition que toutes aient été produites dans des conditions identiques.

Lorsque les éducateurs – au sens générique de ce terme, bien entendu – imaginent apprendre à leurs « publics » le respect de la règle, il faut bien leur opposer que l'essentiel, en démocratie, devrait être dans la compréhension d'une règle qui ne saurait être saisie, discutée en dehors de tout contexte social, politique et historique : en quoi la règle assure-t-elle les conditions de la justice et de l'équité ? Imaginer que le respect d'un règlement sportif puisse contribuer au respect des règles de la vie en société et qui plus est au respect de la loi, c'est oublier que le sport et ses règles ne peuvent ni ne devraient raisonnablement se substituer aux règles de la vie en démocratie : le sport vise à la production de performances en vue de l'établissement d'un classement, autrement dit, l'accumulation de domination quand la démocratie idéale lutte contre cette forme d'accumulation (1).

---

(1) À l'encontre de certains auteurs (cf. Ehrenberg, 1991 ; Bromberger, 1998 et Mignon, 1998), nous ne pensons pas qu'il existe un sport idéal qui serait la quintessence de la démocratie et de la justice.

Or, si les éducateurs considèrent cet écart tout en pensant qu'il existe malgré tout un transfert possible de l'apprentissage du respect des règles sportives à celui des règles sociales, nous devons bien conclure qu'il s'agit alors d'apprendre aux individus à se soumettre à une contrainte quelle qu'en soit le sens... L'apprentissage du vivre ensemble n'implique-t-il pas les plus hautes considérations pour le débat, pour la discussion d'où émerge le sens, le compromis quant aux finalités et bientôt le compromis démocratique, enfin les règles nécessaires ? Le projet sportif, les finalités des activités sportives, jamais débattues, jamais discutées sinon superficiellement par les acteurs du sport seraient-ils alors, en soi, des outils de socialisation aussi naturels ?

### **Maîtriser le sens**

Venons-en maintenant à la seconde proposition de réponse à la question que nous avons posée, selon laquelle le projet sportif est un projet de socialisation prédéterminé, jamais débattu qui devrait, de par cette qualité, questionner la survalorisation dont les activités sportives sont l'objet. Il suffit que l'on décrète un projet de fondamentalement sportif pour se passer de réfléchir aux finalités du projet... Nous entendons volontiers que les finalités visent l'apprentissage de la vie en groupe, de sa cohésion, de la mobilisation des individus par un projet porteur de sens, etc. Certes, mais quel sens ? N'y a-t-il pas un point, non moins essentiel, sur lequel achoppent tous ces projets ? Nous soutiendrons que ce sont précisément ces prétendues vertus naturelles du projet sportif qui font sens ; la réalité, c'est qu'il n'y a aucune écriture de projet, aucune histoire n'étant écrite par les individus porteurs et acteurs du projet car le projet sportif est toujours le même... Les contextes peuvent bien changer, les individus ne font jamais que répéter les mêmes gestes. La compétition est l'alpha et l'oméga du projet sportif ; cela ne signifie pas qu'il ne se trame jamais rien d'original dans le contexte d'une rencontre sportive, cela signifie simplement que cela ne se produit toujours qu'à la marge de la compétition et que l'institution ne retient pour l'essentiel que les histoires d'équipes, cet ensemble dont la raison d'être est donnée par la compétition et qui disparaît avec la fin de celle-ci.

Autre exemple, typique de l'idéologie française du sport, celui de l'UFOLEP-USEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique-Union sportive de l'enseignement du premier degré), dont la devise est « Une autre idée du sport ». Par ce slogan, il faut entendre qu'à l'USEP, l'essentiel, bien entendu, est de participer, que la compétition est seconde, etc. *Que nenni !* Si nombreux sont les enseignants persuadés de faire pratiquer par le traditionnel cross USEP un bon sport, c'est-à-dire dans l'esprit le plus pur, il ne devrait pourtant pas leur échapper qu'une course est une course et que le sens de ce genre d'épreuves ne va pas de soi. Bien sûr la rencontre sportive



peut créer des situations de satisfaction chez les élèves, leur procurer du plaisir, comme la satisfaction de sortir de l'école. Mais quel est le sens d'un projet qui ne consiste jamais qu'à courir pour classer les élèves du premier au dernier ? Qu'apprend-on, que fait-on dans ce type de situation ? « Le goût de l'effort », disent les uns tandis que les autres vantent l'intérêt de « faire respecter les règles »... De même, nous le disions plus haut, que la règle mérite pourtant d'être discutée, questionnée, débattue relativement au projet qu'elle institue, ce « goût de l'effort » mérite d'être mis en perspective : Quel effort ? Pour quoi ? Le vainqueur du cross aura-t-il fourni plus d'efforts que le dernier qui finit généralement bien plus fatigué, eu égard à quelques dispositions souvent naturelles pour ne pas dire culturelles ou sociales bien mal partagées ? Effort pour courir autour d'une piste en vue de dépasser un maximum de camarades ?

D'aucuns parleront encore de la beauté d'un effort gratuit, mais pourquoi entretenir un classement, distribuer les places jusqu'au dernier si l'effort est réellement gratuit ? Évidemment, il n'en est rien et tous, nous savons pertinemment que les gratifications symboliques sont importantes en ce genre de lieu. Attentifs, nous n'avons relevé de remarques que désobligeantes vis-à-vis de celui qui faisait le parcours en marchant et qui, refusant la compétition établie, rendait les couloirs, les séparations, les catégories inopérantes – ce refus est pourtant potentiellement bien plus riche pour la question du vivre ensemble que l'obsession de la course des autres concurrents qui acceptent sans broncher le rôle que l'institution leur attribue d'autorité. Bien sûr, il y a ces encouragements à ceux qui péniblement finissent « au courage » le parcours – ou qui n'ont pas le courage de dire combien la situation leur semble injuste et idiote –, encouragements complétés de quelques lieux communs comme par exemple : « l'important, c'est de finir » ou, « l'important c'est d'aller au bout », ou encore, « l'important c'est de participer »... Mais finir quoi ? Aller au bout de quoi ? Participer à quoi ? Voilà qui n'est jamais explicité... L'important est-il donc de participer à la compétition, de se soumettre à ces règles et d'en accepter la sentence comme celle d'une justice – sous la forme d'un classement – naturelle ?

Si le projet sportif jouit d'une telle aura, d'un tel accueil, c'est qu'il constitue un véritable fétiche qui permet aux institutions qui se l'accaparent de faire l'économie de véritables projets de socialisation et de transformations des réalités sociales instituées. Le projet sportif est un projet social et politique en soi, notamment en ce qu'il apparaît comme le moment du grand renoncement à penser activement l'alternative à la compétition de tous contre tous... pourtant fondamentale du point de vue de l'avènement des sociétés humaines et de leur continuation (2). Que les éducateurs s'alignent

---

(2) Cf. Tort, 2008 pour la réévaluation de la contribution fondamentale de Charles Darwin à la compréhension du développement des sociétés humaines.

le plus servilement sur le projet compétitif sportif qui les mobilise comme de gentils organisateurs est un indicateur soit de leur naïveté vis-à-vis de ce que représente l'institution sportive, soit de leur incapacité à penser et élaborer de véritables moments d'éducation-formation, notamment dans leur dimension institutionnelle, c'est-à-dire politique (3).

### **Réduire la relation**

Si le projet de socialisation concerne le processus ininterrompu d'invention des conditions de vivre ensemble, des relations à l'autre (aux autres), la perspective sportive n'est jamais porteuse que d'une bien pâle contribution : qu'en est-il de la notion même de processus d'invention dans une institution à l'intérieur de laquelle la relation aux autres est totalement surdéterminée par le projet compétitif ? (4). Seules des techniques de gestion de groupe, au même titre que des méthodes d'entraînement sont à inventer, cela signifie que la relation aux autres est toujours surdéterminée, transcendée par la finalité sportive, tant en terme de production de performance (il faut produire toujours plus !) que de compétition. Dans ce contexte, le comment vivre ensemble ne constitue qu'un problème organisationnel d'ordre secondaire et les conséquences de cette scotomisation de la dimension institutionnelle – qui est également scotomisation des finalités de l'action – concernent au premier chef cette question de la relation à l'Autre. Qui sont les autres dans le temps sportif si ce ne sont des acteurs de la production sportive ? Alors, ceux-là ne sont que partenaires d'un jour, potentiellement adversaires un autre jour. Ils ne sont jamais, insistons, dans le temps de la compétition sportive, ceux par qui devenir autre, car l'histoire du temps sportif, déjà écrite, n'autorise pas d'auteurs (5).

On a beaucoup écrit à propos des notions de sport-insertion, par exemple dans les banlieues chaudes, notamment qu'il permettait aux jeunes en difficulté d'aller à la rencontre de l'autre, qu'il participait à la construction identitaire des individus. Il est pourtant indispensable de ne pas omettre de se demander comment la compétition sportive conditionne cette rencontre de l'autre ; certes, nous l'avons vu, dans un cadre réglementaire, mais est-elle si riche qu'on le prétend la rencontre entre individus ainsi balisée ? Ou alors est-elle si pauvre qu'il faut un arbitre pour éviter qu'elle ne dégénère chaque fois ? La rencontre sportive est toujours d'abord une rencontre dont l'étalement de performances est le médiateur, là précisément où l'authentique rencontre naît d'échanges et de cheminements aussi inattendus que sont complexes les personnalités, les désirs, les sensibilités des personnes qui entrent en relation. Il va de soi que le sport favorise les constructions iden-

---

(3) Cf. Ardoino, 1999.

(4) Cf. Oblin, 2009.

(5) Cf. Ardoino, 1999.

titaires mais quelle analyse propose-t-on alors ? Cela tombe même sous l'évidence : l'individu trouve dans la performance et le classement un fétiche, c'est-à-dire un substitut au manque ou l'occasion d'un relâchement de l'angoisse qui l'étreint. Mais est-il raisonnable de favoriser ce type d'identifications ? S'identifier ainsi, c'est soumettre le sens que l'on accorde à sa propre existence de même qu'à celle des autres, à une mesure qui ne dit pourtant rien de l'existence... sinon que les conditions pour atteindre certaines « perfs » impliquent des vies « perdues » (6).

Ces constructions identitaires typiquement sportives ne sont-elles pas plutôt le comble de l'aliénation et de la non reconnaissance de l'autre dans toute l'épaisseur de son être-au-monde, de son historicité, de ses désirs ? La construction identitaire qui emprunte au sport repose d'une part sur l'attachement aliénant à la performance, relève d'autre part de la socialité sportive qui implique elle-même la notion d'adversaire. Sur ce point, la compétition telle qu'elle est instituée favorise la projection, c'est-à-dire l'expulsion de soi et la localisation en l'autre de tous ses griefs, de toute son impuissance voire de sa haine, ce qui positionne l'auteur de la projection, le sportif ou le supporter, dans le fantasme d'être tout puissant, dominant. De cette manière, nous pensons que le sport est un dérivatif puissant de l'énergie du ressentiment qui naît du constat et de la souffrance des injustices sociales et politiques. En même temps qu'à lieu cette projection qui permet, non pas la rencontre de l'autre mais la construction fantasmatique et réifiante de la figure de l'adversaire, elle alimente en retour le désir de « vengeance qui est la plus importante des sources du ressentiment » (Scheler, 1970, p. 16). Comme le note Sigmund Freud, « la proposition “je le hais” est transformée par projection en cet autre : “il me hait” (il me persécute), ce qui va alors me donner le droit de le haïr » (1967, p. 308). Ajoutons que la compétition sportive autorise même la volonté de battre voire de détruire – c'est le cas de la boxe, quoiqu'en disent quelques philosophes quant à la noblesse de ce sport – sans qu'il soit nécessaire de haïr l'autre : le fait qu'il soit un adversaire, privé, dans le temps sportif, de toutes autres qualités, autorise cela et alors, la proposition « je veux le dominer » devient par projection « il veut me dominer », ce qui me donne le droit de le dominer, jusqu'à l'anéantir, selon les circonstances.

Notons enfin que le niveau de pratique n'est en rien proportionnel à l'intensité de la volonté de dominer, la compétition sportive favorise des comportements qui peuvent être les plus régressifs, des projections liées à une authentique volonté de détruire aux niveaux de pratiques les plus modestes comme les plus exigeants (7). L'expression si couramment utilisée par les acteurs pour dire que le sport *déjoule* est certainement plus char-

(6) Cf. Vassort, 2010.

(7) Cf. Vassort, 1999.

gée de sens que ne l'imaginent ceux-là ; tout en se gardant de surinterprétation, défouler signifie étymologiquement s'extraire de la foule au sens précisément où la foule renvoie à un état de forte pression, d'écrasement et d'oppression. N'est-il pas remarquable que l'institution soit si propice à former des foules par le jeu de projection-réduction de la figure de l'autre qu'elle favorise, en même temps qu'elle est un des lieux les plus caractérisés du défoulement ? Cela est précisément ce qu'Herbert Marcuse nomme un phénomène de désublimation répressive (8) : le sport en tant que dérivatif n'offre jamais la possibilité de transformer la réalité sociale, il en reproduit tout au contraire les structures caractérielles les plus centrales : compétition, concurrence, sélection-élimination, classement, productivisme, etc., tout en entretenant l'illusion qu'il en permet le dépassement.

## Conclusion

Notons qu'il ne nous a pas échappé que dans certaines structures d'intégration-insertion, les activités sportives ne sont pas favorisées ou pratiquées en tant que vecteurs de valeurs particulières, autrement dit qu'il est erroné de croire en la naïveté des porteurs de projets sportifs. Simplement, dans ces conditions, les activités sportives sont pratiquées et font l'objet de sorties, d'animations, etc., simplement parce qu'elles constituent des activités sociales « normales », de « référence », et que permettre à des individus d'avoir ce type d'activités constitue un objectif important de tout projet d'insertion-intégration sociale. Certes, cependant, comme nous venons de le proposer, si le sport (pratiqué ou regardé) est effectivement le lieu typique du plaisir par la sublimation régressive/désublimation répressive, du plaisir et de la jouissance dans l'exercice de la domination, cela signifie aussi qu'il ne constitue jamais la possibilité d'une émancipation sociale, politique et humaine mais au contraire une illusion d'émancipation. Alors se posent des problèmes récurrents mais qu'il convient pourtant de ne jamais perdre de vue, d'autant plus lorsque l'on occupe une position dominante, de décideur vis-à-vis de personnes fragilisées aussi par les conditions sociales qui s'imposent à leur existence : insérer, intégrer, former ne recouvrent pas les mêmes significations qu'éduquer et émanciper et les personnes fragilisées, exclues momentanément ou durablement de la société ont aussi le droit d'accéder à la culture, pas seulement à ses ersatz...

Or, philosophiquement, la culture (l'art, la connaissance, la spiritualité) se définit précisément par ce rapport à l'autre qu'elle induit : elle est ce qui me permet de me reconnaître en l'autre et dans le même temps de reconnaître l'autre en soi (9), cet autre, aussi étrange et étranger soit-il, dans toute sa

---

(8) Cf. Marcuse, 1963.

(9) Cf. Lévinas, 1991.

complexité, dans toutes ses différences, nuances, désirs, etc. Alors la possibilité de communauté humaine, donc la reconnaissance d'une commune humanité devient possible là où le sport n'offre que la jouissance d'une vie mutilée (10), qu'un fantasme de société et de justice humaine simplifiées à l'extrême... C'est pourquoi il faut à tout prix préférer l'art et la culture qui sont avec le jeu libre synonymes de création d'une relation singulière au monde, aux autres et à soi, car ils sont la possibilité de rendre compte de tout ce que la compétition méprise, et la possibilité ainsi de penser et d'élaborer concrètement un projet de société nouvelle sur la base d'une autre philosophie de la relation (11) ●

(10) Cf. Adorno, 2003.

(11) Cf. Glissant, 2010.

## Bibliographie

Adorno T. W., *Minima moralia*, Paris : Payot & Rivages, 2003

Ardoino J., *Éducation et politique*, Paris : Anthropos, 1999

Brohm J.-M., *Sociologie politique du sport*, Nancy : PUN, 1992

Boumard P., Lapassade G. et Lobrot M., *Le mythe de l'identité*, Paris : Anthropos, 2006

Brown N. O., *Érôs et Thanatos*, Paris : Julliard, 1960

Bromberger C., *Football : la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris : Bayard, 1998

Ehrenberg A., *Le culte de la performance*, Paris : Calmann-Lévy, 1991

Freud S., *Essais de psychanalyse*, Paris : Payot, 1963

Freud S., *Cinq psychanalyses*, Paris : PUF, 1967

Genty T., *La critique situationniste ou la praxis du dépassement de l'art*, Mémoire de maîtrise en Esthétique, Université Paris I-Sorbonne, 1998 (consultable sur <http://infokiosques.net/>)

Glissant E., *Philosophie de la relation*, Paris : Gallimard, 2010

Lévinas E., *Entre-nous*, Paris : Grasset, 1991

Marcuse H., *Eros et civilisation*, Paris : Minuit, 1963

Mignon P., *La passion du football*, Paris : O. Jacob, 1998

Oblin N., *Sport et capitalisme de l'esprit*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2009

Périno O., *Des espaces pour jouer*, Ramonville Saint Agne, Erès, 2007

Scheler M., *L'Homme du ressentiment*, Paris : Gallimard, 1970

Tort P., *L'effet Darwin*, Paris : Seuil, 2008

Vassort P., *Football et politique*, Paris : L'Harmattan, 1999

Vassort P., *Sexe, drogue et mafias*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2010

Winnicott D. W., *Jeu et réalité*, Paris : Gallimard, 1975